

2023 / 42

VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE VINGT-TROIS MARS DEUX MILLE VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – DUNAND François – GERMANAZ Sylvie - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine – GSELL Bernard - GUILLARD Paul – JAY Hélène - KALIAKOUDAS Evelyne – MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane – MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX-MOLLARD Alain – VICHARD Daniel - VORGER Jean-Michel

POUVOIRS : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe

Date de Convocation :
16 mars 2023

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 21
Votants : 22

Monsieur Dominique COLLIARD est désigné Secrétaire de Séance.

Objet : Subvention à l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche

Monsieur Jean-Christophe GROGNIET s'est retiré et a quitté la salle. Il n'a pas pris part ni au débat ni au vote.

Le Président propose que soit attribuée une subvention d'un montant de 1 450 000 € à l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche pour assurer son fonctionnement pour l'année 2023.

Il précise les modalités de versement selon la périodicité suivante :

- 400 000 € au 1^{er} avril 2023
- 350 000 € au 1^{er} juillet 2023
- 350 000 € au 1^{er} septembre 2023
- 350 000 € au 1^{er} novembre 2023

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE l'attribution de la subvention ci-dessus.

Pour	Contre	Abstention	NPPV *
19			3 Daniel COLLOMB André POINTET Jean-Michel VORGER

*Ne prend pas part au vote

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Président,




André POINTET